

PROGRAMME DE FORMATION

Optimisation des flux issus des rémunérations personnelles et privées du chef d'entreprise

Lorsqu'une entreprise génère d'importants flux de revenus, la question de leur neutralisation au plan fiscal et de leur investissement dans les conditions les plus optimales se pose rapidement. Cette formation a vocation à vous présenter, sous un angle pratique, divers dispositifs et stratégies pour y parvenir

Date:

PAS DATE

Durée:

7 heures

Type / Prix:

590 €

Objectifs:

- Comprendre quels sont les dispositifs pouvant se combiner entre eux afin d'optimiser les placements faits à partir de cette rémunération.
- Illustrer par l'exemple et par comparaison l'optimisation des rémunérations issues des actifs privés et professionnels.

Approche technique

Contenu pédagogique:

- Neutralisation par les réductions d'impôts ou déduction fiscales
- Contraintes liées au plafonnement des niches fiscales
- Conséquence et pertinence des options pour des prélèvements libérateurs
- Réductions d'impôt liées à des investissements particuliers
- PERP ou autres investissements déductibles du revenu global...
- Remploi des Rémunérations reçues à titre personnel :
- Investissement en produits de capitalisation
- Assurance-vie ; Contrats de capitalisation ; PEA ; Avantages et contraintes
- Location meublée
- Création d'un SC patrimoniale à l'IS pour apporter des disponibilités ou des flux de revenus
- La constitution d'une holding soumise à l'IS pour recueillir les dividendes
 - Régime fiscal applicable : avantages et contraintes
 - Capitalisation au sein de la société
- La fiscalité des revenus financiers et fonciers au sein des sociétés à l'IS
 - Contrats de capitalisation
 - Compte titres
 - Immobilier locatif
 - SCPI
- Récupération de ces revenus à terme

Cas pratique récapitulatif

- Cas Bigeard

Heures réglementaires:

CGPI :
IAS/DDA : 7 heures

Notaires :
7 heures

Experts-comptables :
7 heures

Format:

Présentiel / Distanciel

Moyen pédagogique:

Diaporama, énoncés et corrigés des cas pratiques au format PDF

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Moyen d'évaluation: Quiz de validation des compétences acquises

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

